

LE MARIAGE

IV. LES ÉPOUX (suite)

B. Si l'un des époux est indifférent, le Seigneur le sauvera

Paul affirme qu'il n'est pas nécessaire de se séparer si votre époux est indifférent. Comment pouvez-vous savoir si le Seigneur ne le sauvera pas grâce à vous? Si votre époux est indifférent mais veut continuer d'habiter avec vous, Paul déclare que vous devriez y consentir et ne pas le quitter. Paul affirme qu'un non-croyant est sanctifié par le croyant. Paul dit aussi : « Car que sais-tu, femme, si tu sauveras ton mari? Ou que sais-tu, mari, si tu sauveras ta femme? » (v. 16). Si l'autre époux désire se séparer, cela devient sa décision et non la vôtre. Mais si l'autre époux ne désire pas se séparer, vous devez croire que le Seigneur le sauvera. Paul affirme qu'il serait facile pour l'époux non-croyant d'être sauvé. Il ne serait peut-être pas aussi facile pour le Seigneur de sauver les autres, mais il serait certainement facile pour le Seigneur de sauver ce qui vous appartient déjà. Nous devons aborder cette question en adoptant une telle position.

VI. QUOI FAIRE LORSQU'ON EST FIANCÉ À UN NON-CROYANT

Certains frères et sœurs rencontrent un problème différent. Ils sont fiancés à des non-croyants. Que devraient-ils faire?

A. Il est préférable que ce soit le non-croyant qui prenne la décision de rompre les fiançailles

Il est certain que le Seigneur ne désire pas que nous épousions des non-croyants. Si quelqu'un est déjà fiancé à un non-croyant, la meilleure chose serait que le fiancé non-croyant prenne la décision de rompre les fiançailles. Les fiancés ne sont pas encore mariés mais ont seulement pris l'engagement de se marier. Si le Seigneur ouvre la voie pour que le non-croyant décide librement de rompre les fiançailles étant donné que l'autre est devenu croyant, telle serait la meilleure solution.

B. Ne pas rompre un engagement avec insouciance

Il est cependant souvent impossible d'envisager une telle solution. Une promesse de mariage ayant déjà été établie entre deux fiancés, il se pourrait que le non-croyant ne renonce pas facilement au mariage pour la seule raison que vous êtes devenu croyant. En pareils cas, vous devez comprendre que les fiançailles sont un contrat entre deux personnes. Un tel contrat est une promesse que vous avez faite devant Dieu. Un chrétien ne peut pas annuler un contrat avec insouciance simplement parce qu'il est devenu croyant. Tout contrat est sacré aux yeux de Dieu. Vous pouvez proposer au non-croyant de rompre les fiançailles. La décision de rompre les fiançailles peut ensuite être prise par le non-croyant ou par vous-même. Il n'est pas nécessaire que ce soit le non-croyant qui prenne la décision de rompre les fiançailles. Cette situation est différente de celle de deux époux. Dans le cas de deux époux, la décision doit être prise par le non-croyant. Dans le cas de deux fiancés, le croyant ou le non-croyant peut décider de rompre les fiançailles. Si le non-croyant insiste pour que vous respectiez votre promesse de mariage, vous devez respecter cette promesse. Une fois qu'un chrétien a donné sa parole, il doit l'honorer; un chrétien ne peut pas se rétracter avec insouciance. Nous recevons le salut parce que Dieu honore Sa parole. Si Dieu n'honorait pas Sa parole, nous n'aurions aucune chance de salut. Par conséquent, vous devez négocier avec l'autre. Si l'autre ne veut pas rompre la relation, vous devez l'épouser.

Le Psaume 15:4 indique : « Il ne se rétracte point, s'il fait un serment à son préjudice. » Après être entrés au pays de Canaan, les Israélites furent dupés par les Gabaonites qui allèrent auprès d'eux avec du pain sec et en miettes, de vieux souliers raccommodés et de vieux vêtements. Ils dirent qu'ils venaient d'un pays éloigné et Josué promit de leur laisser la vie. Il apprit plus tard qu'ils étaient leurs voisins. Parce qu'une alliance avait été conclue avec eux, Dieu ne permettrait pas aux Israélites de les faire périr. Ils furent destinés au mieux à couper du bois et à puiser de l'eau (Josué 9:3-27). Honorer sa promesse est une affaire sérieuse dans la Bible. Vous ne pouvez rompre une alliance que si l'autre partie y consent. Si l'autre partie refuse de rompre une alliance, vous ne pouvez pas le faire. L'alliance avec les Gabaonites eut de graves conséquences. Aucune pluie ne tomba du ciel parce que Saül avait fait périr les Gabaonites. David fut forcé de demander aux Gabaonites ce qu'il pouvait faire pour eux. Les Gabaonites demandèrent que sept des fils de Saül furent pendus et David dut accepter (2 Sam. 21:1-6). Dieu ne nous permettra pas de rompre une alliance avec insouciance. Nous devons apprendre à honorer nos promesses. Nous ne pouvons pas agir de façon injuste.

C. Négocier les conditions au préalable

Vous êtes fiancé à quelqu'un et vous êtes maintenant devenu chrétien. Que devriez-vous faire si l'autre insiste pour vous épouser? Voici ce que vous pouvez faire : Négocier les conditions avec l'autre au préalable. Vous pourriez lui dire : « Je vais certainement t'épouser mais j'aimerais régler quelques questions avec toi avant le mariage. » Quelles sont ces questions? L'autre doit premièrement vous permettre de servir le Seigneur. Vous ne devriez pas vous installer chez l'autre sous un faux déguisement; vous devriez vous installer en affichant vos couleurs. Vous êtes maintenant un chrétien. Même si vous épousez l'autre, il doit vous laisser libre de servir le Seigneur. Il ne doit pas s'interposer dans votre service au Seigneur. Deuxièmement, si vous avez des enfants, ils doivent être élevés selon l'enseignement du Seigneur. Il appartient à l'autre de devenir chrétien ou non, mais les enfants doivent être élevés selon l'enseignement du Seigneur. Vous devez régler ces questions dès le tout début. Établissez ces conditions et mettez-vous d'accord à l'avance. Si vous vous entendez sur ces questions, nous n'aurez pas de problèmes par la suite. Mais si vous ne vous entendez pas dès le départ, vous rencontrerez des difficultés plus tard. Le mariage avec un non-croyant constitue toujours une perte. Mais vous pouvez minimiser cette perte ainsi que les problèmes qui en découlent en établissant tout d'abord une entente. L'autre doit accepter de vous donner la liberté de conduire vos enfants au Seigneur. Vous êtes devenu un chrétien. Vous ne vous tournerez pas vers le monde. Vous vous tournerez toujours vers le Seigneur. Si l'autre est d'accord avec ces conditions, vous pouvez l'épouser. Si l'autre n'est pas d'accord, il peut annuler l'engagement. Nous devons informer l'autre de notre futur engagement, ce qui aura tendance à réduire les problèmes qui finiront par survenir.

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, Vol. 49, *Messages pour la croissance des nouveaux croyants* (2), Chap. 30, *LE MARIAGE*, publié par Living Stream Ministry et disponible sur le site web <http://www.ministrybooks.org>.